

## 10 LE CHATEAU D'OLÉRON - PR 12 Le chenal d'Ors - 13,5 km - 3 h 30

Départ : Port du Château  
Balisage : jaune

- 1 • Longez le port puis franchir la passerelle en fer. Tourner à gauche, franchir la porte d'Ors et traverser le parking du Crédit Agricole pour longer les remparts sur 300 m. Sortir de la ville par l'ouest sur des petites routes. Virer à gauche, traverser prudemment la D 26 et gagner Grésillon.
- 2 • Tourner à droite dans le village. On s'approche du marais, anciennes salines. Traverser la D 240 et découvrir le hameau du Deu. Continuer à gauche par Le Chaudron. Suivre à gauche la route de Grand Village jusqu'à Trillou.
- 3 • Dans le virage de la route, emprunter à gauche un chemin (piétonnier uniquement : présence d'animaux, barrières à franchir) à travers les marais d'Oron. Traverser avec prudence la D 26 E2 et continuer dans le marais.

4 • Possibilité de rejoindre le Port des Salines par la D 275 à droite (balisage : ronds verts).

Suivre à gauche la D 275 et longer à droite le chenal d'Ors où sont établis de nombreuses cabanes ostréicoles. Traverser avec prudence la D 26 et longer la D 734 sur 250 m.

5 • Emprunter à droite le sentier piétonnier du littoral (privé : accès piétons uniquement). Il revient près de la route pour franchir le chenal d'Oulme puis retrouve le littoral jusqu'à l'entrée du port du Château d'Oléron.

*Itinéraire exclusivement piétonnier.*



J. M. Rieupeyrou

## 9 LE CHATEAU D'OLERON - PR 11 - Autour des remparts - 4 km - 1 h

Situation : 3 km après le pont par la D 734

Ressources : Tous commerces, hôtels, restaurants, camping

Départ : Parking de la Citadelle

Balisage : non balisé. bornes dans la citadelle uniquement.

- 1 • Entrer dans la citadelle. La promenade, fléchée dans la citadelle, présente des panneaux explicatifs. Traverser la Citadelle et continuer le long des remparts de la ville.
- 2 • En arrivant à la plage, (accès au pont Napoléon, balisage vert : 6 km aller-retour) tourner à gauche pour longer les remparts : choisir le passage le plus à l'écart des remparts pour avoir une meilleure vue de ces murailles imposantes.
- 3 • A la Porte de Dolus, continuer de la même manière sur le talus, contre un grillage.
- 4 • Descendre du talus, emprunter une passerelle, (on trouve la le balisage jaune du PR 12) et passer au pied des remparts pour parvenir à la porte d'Ors. Traverser le jardin public en longeant les remparts côté intérieur, puis le bassin du port et arriver face à la Citadelle.

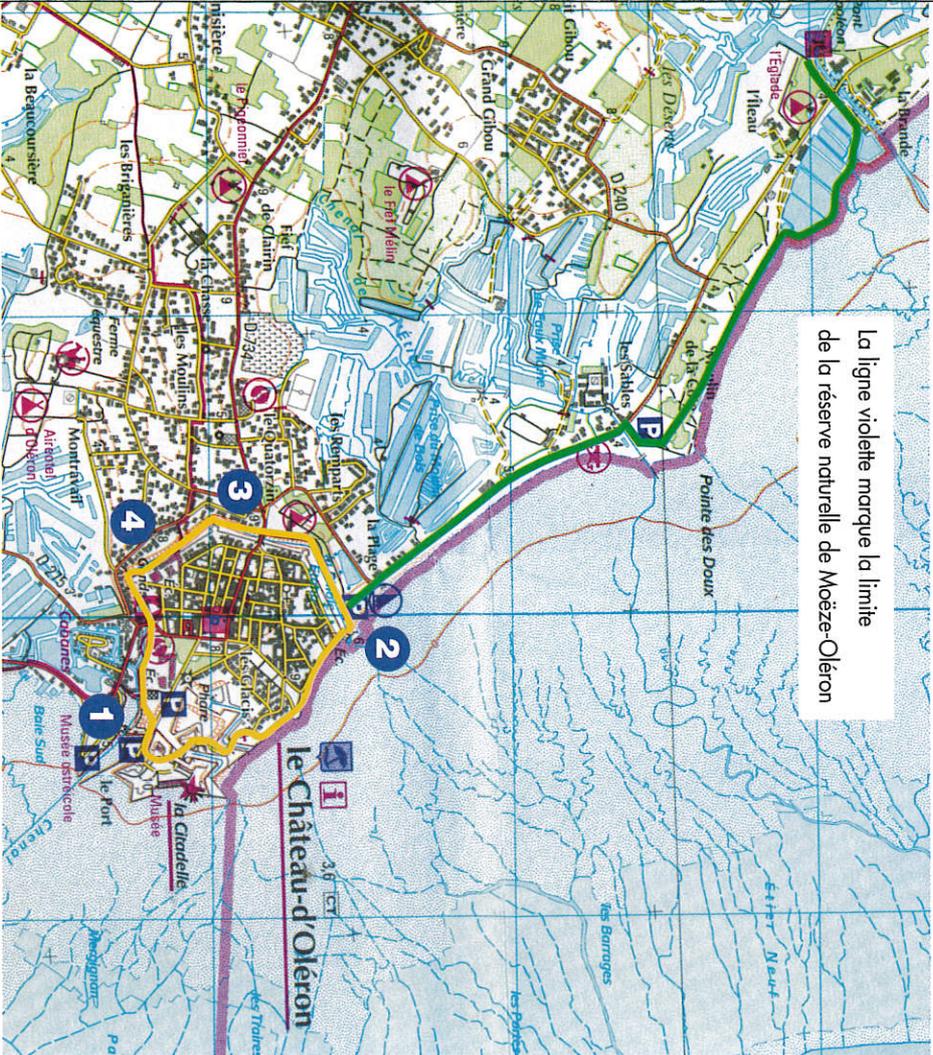
**Itinéraire exclusivement piétonnier.**

Decouvertes environnementales et touristiques :

Construction géométrique décidée par Richelieu et commencée en 1630, la Citadelle du Château d'Oleron fut renforcée suivant les plans de Vauban à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Son emplacement stratégique lui permettait de croiser le tir avec le Fort Louvois, juste en face, et assurait ainsi le contrôle du coureau d'Oleron. Il sécurisait par conséquent l'estuaire de la Charente, accès direct à l'arsenal royal de Rochefort. Détruite en grande partie par les bombardements du 17 avril 1945, elle est régulièrement en cours de restauration.

A visiter aussi, la fontaine d'inspiration Renaissance face à la place et le four à pain d'époque Renaissance au sous-sol de la Maison du Prévot, rue Marceau. L'église, construite à partir de 1699 et dédiée à Notre-Dame de l'Assomption, recense un très beau retable de 1672 classé et restauré, retraçant en douze médaillons la vie de la Vierge, autour d'une toile de l'Assomption, signée G. Dubuisson et datée de 1710.

A ne pas manquer également, les cabanes du port, authentiques établissements ostréicoles aux couleurs bariolées réaménagées, où des artistes, créateurs et artisans locaux exposent leur travail.



La ligne violette marque la limite de la réserve naturelle de Moëze-Oleron

Sentier du pont Napoléon : 6 km aller-retour.

Départ : de la plage, route des huîtres.

Balisage : ronds verts.

Cet itinéraire linéaire passe en haut de plage à la limite de la Réserve Naturelle Moëze-Oleron. Très agréable juste avant la fin de la marée haute où les oiseaux en grand nombre cherchent leur nourriture dans la vase.

Classé monument historique, le pont Napoléon a été réalisé vers 1777. Il permet d'accéder aux marais ostréicoles en passant au-dessus du chenal de la Brande.



J. M. Rieupeyrout



Carte IGN TOP 25 : 1330 OT

## 12 ST-TROJAN-LES-BAINS - PR 14 - Une balade littorale - 10 km - 2 h 30

**Départ : Office du tourisme**

**Balaise : Sur la côte, aucun (tracé rouge sur le plan); en forêt, ronds verts puis ronds bleus.**

- 1 • S'avancer au port de Saint Trojan, rejoindre la digue en passant devant les cabanes. Suivre la côte durant 4 km. Au club nautique, le chemin passe derrière le Centre Héli-Marin, le longe et rejoint la route que l'on prend tout droit sur 250 m. Emprunter à gauche la digue Pacaud sur 300 m.
- 2 • 300 m après, quitter la digue et rentrer à droite dans le Parc du Marais des Bris. Le traverser et ressortir près du Centre Lannelongue sur la digue que l'on suit jusqu'à Novotel.
- 3 • Au parking de Gatseau, emprunter à droite le sentier balisé vert pour revenir plein nord vers Saint Trojan. Il chemine un long moment en forêt en évitant le lotissement des Bris. On arrive sur le sentier des Préposés (bleu). Suivre ce dernier à droite sur 500 m jusqu'à l'Office de Tourisme.

**Itinéraire exclusivement piétonnier.**

**Découvertes environnementales et touristiques :**

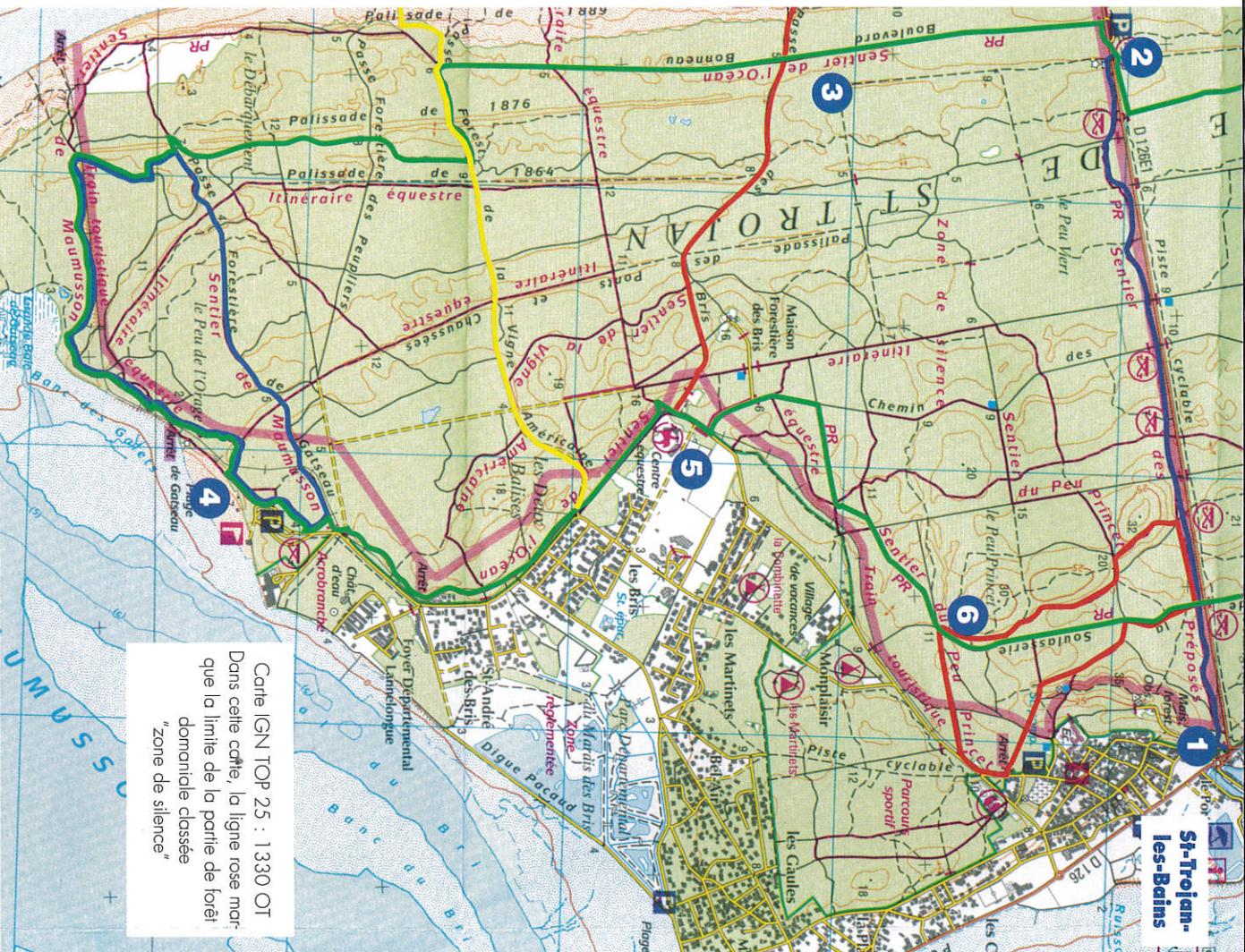
*Pendant des siècles, Saint-Trojan-les-Bains dut faire face aux assauts des sables, qui, poussés par les vents océaniques, ont enseveli à plusieurs reprises des maisons des hameaux environnants et du bourg lui-même. C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que l'on achemina de Bordeaux par bateaux, des semis de pins maritimes et de chênes verts afin de planter la forêt en amont du cordon dunaire créée pour stopper l'avancée des sables. Ces « dunes blanches », technique de l'ingénieur des ponts et chaussées Goury, une fois élevées et stabilisées, protégeaient la forêt récemment plantée. Ce procédé avait déjà fait ses preuves sur le littoral aquitain.*

*Par ailleurs, les empreintes de cette époque sont encore nombreuses, comme en témoignent les villos d'architecture balnéaire, dont certaines sont classées.*

**Ne manquez pas les Marais des Bris aux richesses faunistiques et floristiques.**



J. M Rieupeyroux



Carte IGN TOP 25 : 1330 OT  
 Dans cette carte, la ligne rose marque la limite de la partie de forêt domaniale classée "zone de silence"

## SAINT TROJAN LES BAINS - PR 13 La forêt domaniale - 15 km - 5 h

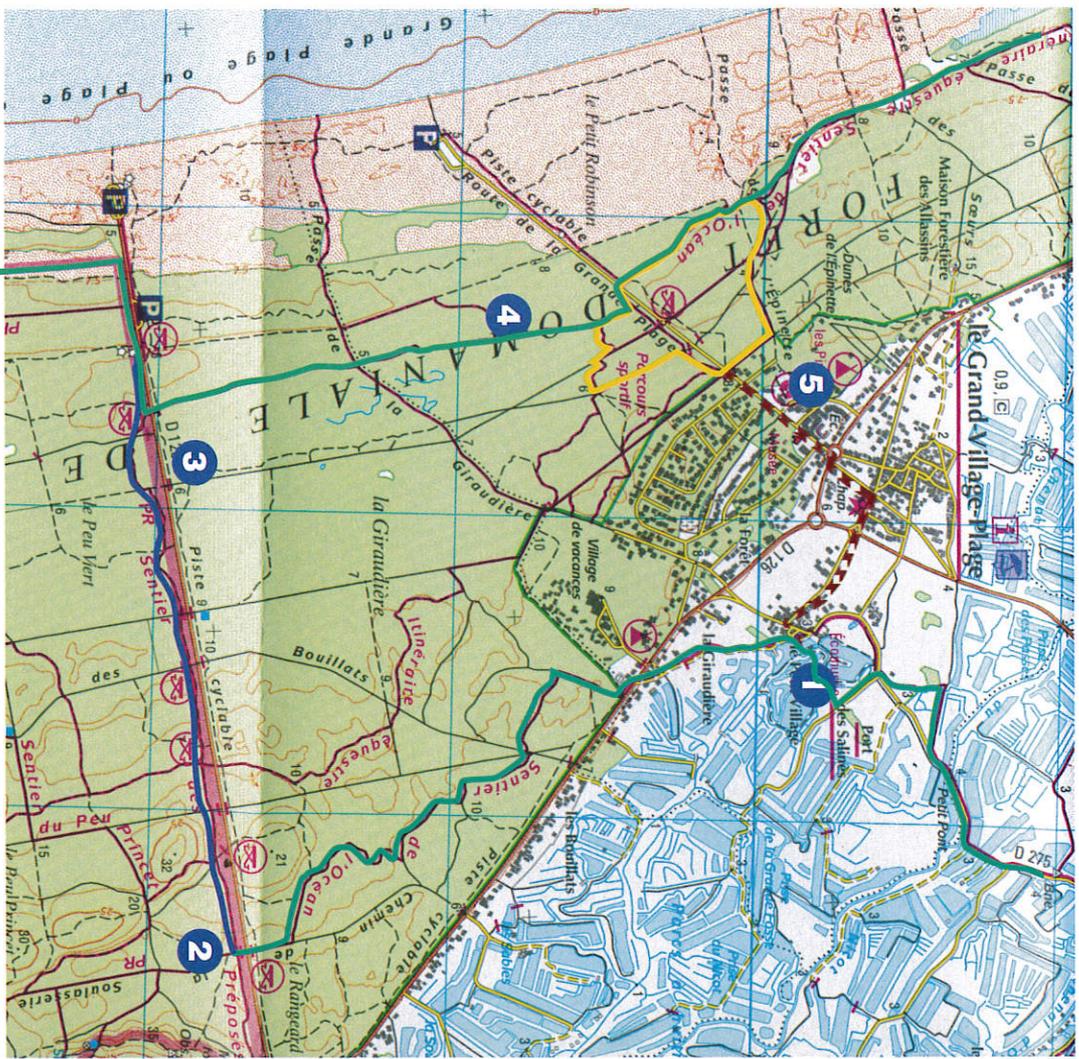
Situation : 9 km après le pont, par la D 26

Ressources : tous commerces, hôtels, restaurants, campings

Départ : Office du Tourisme

Balissage : ronds bleus de 1 à 2, ronds verts de 2 à 6

- 1 • Passer derrière l'Office de tourisme, contourner par la droite les magasins. A hauteur du rond-point, suivre à gauche un chemin « sentier des Préposés » entrant en forêt (balisage ronds bleus). Le suivre en direction de la grande plage sur 1,6 km, parallèlement à la route.
  - 2 • Environ 150 m après des blockhaus, tourner à gauche (balisage ronds verts) sur une large piste. On traverse une zone désastée par la tempête de 1999. 1 km plus loin, le sentier vert coupe le sentier des Bris (balisage ronds rouges).
  - 3 • Continuer plein sud sur 1100 m. Au carrefour avec le sentier de la Vigne américaine, tourner à gauche pour le suivre sur 400 m environ. Partir à droite sur le nouveau sentier vert direction générale sud. 500 m plus loin, traverser la ligne du Petit Train. Tourner à gauche jusqu'à parvenir au parking de Gatseau.
  - 4 • Longer le parking de Gatseau et la petite route des Bris.
  - 5 • Après le centre équestre, le sentier vert suit un instant la direction de la Maison forestière des Bris puis emprunte à droite un large chemin forestier. Tourner à nouveau à droite dans un chemin forestier, puis prendre à gauche un chemin orienté nord-est sur 800 m.
  - 6 • A l'embranchement avec un sentier ronds rouges, le randonneur aura le choix entre la poursuite de l'itinéraire vert ou à droite le « sentier de l'Observatoire » qui monte sur une dune (château d'eau, observatoire) :
    - par le sentier vert : en arrivant sur le sentier bleu, tourner à droite pour rentrer.
    - par le sentier rouge : au château d'eau, continuer sur la crête (observatoire) pour arriver directement au rond-point.
- D'autres circuits pédestres sont balisés avec des ronds de couleur par l'ONF :
- **Circuit de l'Observatoire - 2,9 km - 0 h 45 (boucle)**
  - **Départ : gare du train touristique**
  - **Sentier de la Passe des Bris - Océan - 1,4 km - 0 h 30 (linéaire)**
  - **Départ : Centre équestre des Bris (repère 5)**
  - **Passe de la vigne américaine vers l'océan - 2,1 km - 0 h 40 (linéaire)**
  - **Départ : les Bris**
  - **Circuit de Maumusson - 5 km - 1 h 15 (boucle)**
  - **Départ : Parking de Gatseau**



Carte IGN TOP 25 : 1330 OT

## 14 LE GRAND VILLAGE PLAGE - PR 16 Les deux villages - 9 km - 2 h 30

**Départ :** Port des Salines

**Ressources :** tous commerces, hôtel, restaurants, camping

**Balissage :** attention cet itinéraire emprunte des tronçons de plusieurs circuits, voir dans le texte.

- 1 • Passer devant l'entrée du Port des Salines et emprunter un chemin (balissage vert) qui passe à l'est du Petit Village. Traverser la D 126 et entrer dans la forêt domaniale. Bien suivre le balissage vert.
- 2 • Traverser la route de la plage de Saint Trojan et suivre à droite le sentier des Préposés (bleu) qui la longe.
- 3 • Attention, la fin de la peupleraie, à ce croisement de chemins, laisser le balissage bleu et partir à droite (nord) en traversant la route pour suivre le sentier de l'Océan (vert).
- 4 • Suivre à droite le chemin balisé jaune qui arrive à l'entrée de la forêt de Grand Village.
- 5 • Passer devant la mairie (non balisé), la Maison des Déshouqués, le musée de la coiffe. Au feu, continuer tout droit. Tourner à droite vers une chapelle (ne pas suivre le "chemin de la chapelle"), traverser la D 26 et regagner le Port des Salines.

**Itinéraire exclusivement piétonnier.**

Circuit en forêt domaniale au départ de la mairie de Grand Village :

### — Circuit des villages - 3,5 km - 1 h 20

**Départ :** Mairie de Grand Village

S'avancer sur la route de la plage, le balissage commence dès la limite de la forêt domaniale.)

Balissage : ronds jaunes (ONF)

### — Sentier de l'Océan - 21 km - 5 h 30

**Départ :** Route du Port des Salines

Balissage : ronds verts (ONF)

Attention : sentier linéaire qui va jusqu'à la Passe du Treuil, commune de Dolus. Prévoir un véhicule pour le retour



J. M Rieupeyrout

## 13 LE GRAND VILLAGE PLAGE - PR 15 - Du port des Salines aux dunes - 14 km - 4 h

**Situation :** 5 km après le pont par la D 26

**Ressources :** tous commerces, hôtel, restaurants, campings

**Départ :** Port des Salines

**Balises :** attention cet itinéraire emprunte des tronçons de plusieurs circuits, voir dans le texte.

- 1 • Passer devant l'entrée du port des Salines et emprunter (balisage vert) un chemin qui passe à l'est du Petit Village. Traverser la D 126 et entrer dans la forêt domaniale. Bien suivre le balisage vert.
- 2 • Traverser la route de la plage de Saint Trojan et suivre à droite le sentier des Préposés (bleu) qui la longe.
- 3 • Attention, la fin de la peupleraie, à ce croisement de chemins, laisser le balisage bleu et partir à droite plein nord en traversant la route pour suivre le sentier de l'Océan (vert).
- 4 • Traverser la route de la plage de Grand Village et conserver pendant 1,8 km le sentier de l'Océan.
- 5 • Suivre à droite le sentier du Trillou, balisage rouge jusqu'au parking des Ecossois.
- 6 • Tourner à droite (non balisé) sur la route et 100 m après à gauche sur un chemin. S'avancer à droite sur la D 126 au lieu-dit Trillou.
- 7 • Dans le virage de la route, emprunter à gauche (balisage jaune) un chemin à travers les marais d'Oron. Traverser avec prudence la D 26 E2 et continuer dans le marais.
- 8 • Suivre à droite (balisage vert) la D 275 vers le Port des Salines.

**Itinéraire exclusivement piétonnier.**

**Découvertes environnementales et touristiques :**

À côté de l'office de tourisme, découvrez « la maison paysanne » et le « musée de la coiffe et du costume oléronais », deux sites qui retracent la vie des Oléronais d'autrefois, l'habitat traditionnel et ses dépendances, les outils, les vêtements, véhicules hippomobiles.

Découvrez également le « port des Salines », un espace de découverte du marais avec un écomusée sur la saliculture et l'ostréiculture ainsi qu'un marais salant en activité.

Sur demande à l'Office de Tourisme, vous pourrez aussi admirer les peintures de la Chapelle. Construite en 1809 et dédiée à Saint-Joseph, elle a été décorée de fresques magistrales, depuis 1989 par un peintre local : Elie Murat. Elles représentent des scènes de la vie quotidienne des villageois.



Carte IGN TOP 25 : 1330 OT



J. M. Rieupeyrout

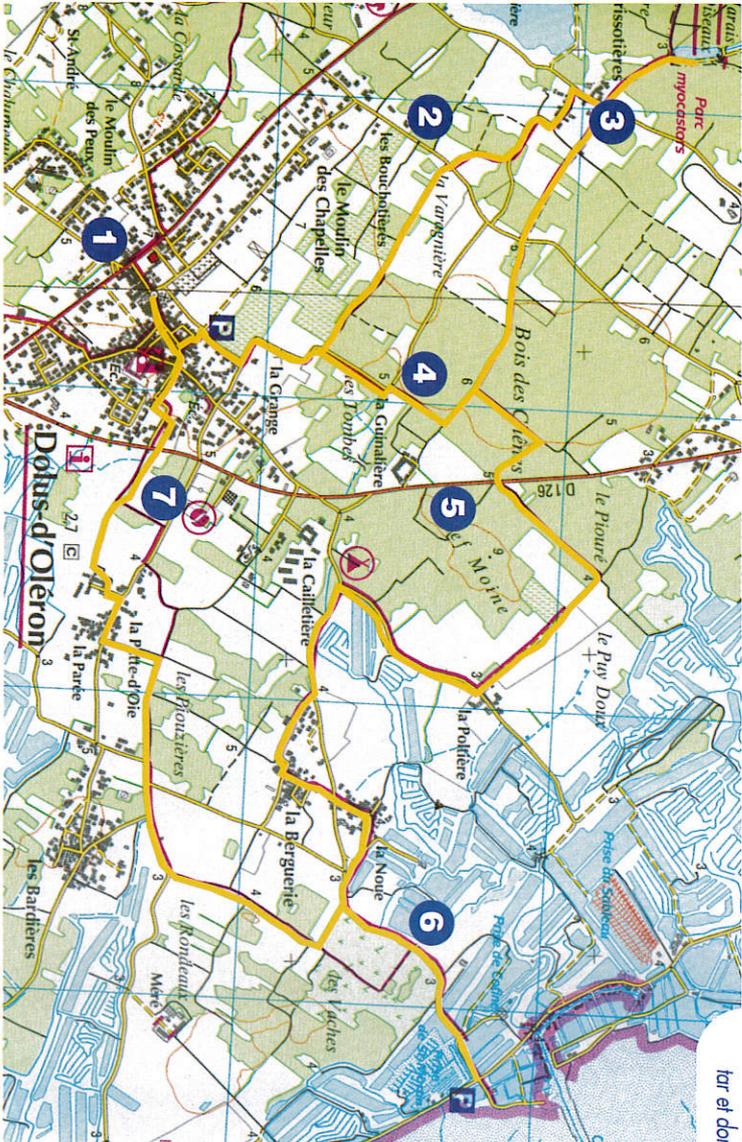
## DOLUS D'OLÉRON - PR 19 - Le Marais aux Oiseaux 6 km - 1 h 30

Acquis par le Conseil Général, le Marais aux Oiseaux est un des 14 pôles-nature du département. Sur 10 hectares de bois et prairies, il permet de présenter 64 espèces tout au long d'un parcours de 1,5 km.

Départ : mairie de Dolus

Balassage : jaune

- 1 • Passer devant l'église, tourner à gauche, et emprunter la piste cyclable sur 300 m. La délaissée en partant à gauche sur un chemin entre vignes et champs.
- 2 • Traverser une route et se diriger vers Les Grissoitières. Dans le hameau, suivre à droite la route sur 100 m et prendre la direction du Marais aux Oiseaux (une visite s'impose).
- 3 • Venant du Marais aux Oiseaux, traverser la route des Grissoitières, continuer sur un chemin entre champs et bois puis dans le bois des chênes.
- 4 • Avant la sortie du bois, tourner à droite pour rester en sous-bois. On retrouve la piste cyclable que l'on suit alors sur 600 m vers Dolus.



Carte IGN TOP 25 : 1330 OT

## 16 DOLUS D'OLÉRON - PR 20 - La Baudissière 10 km - 2 h 30

Ce circuit passe par le Bois des chênes puis par des petite routes s'approche de la zone ostréicole de La Baudissière.

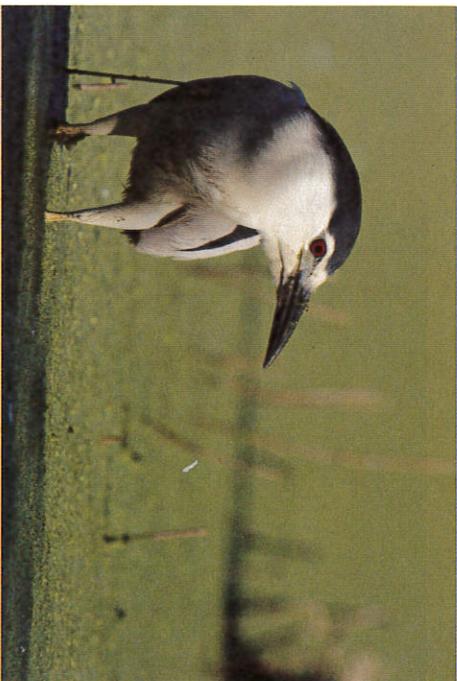
Départ : mairie de Dolus

Balassage : jaune

- 1 • Passer devant l'église et remonter toute la Grande rue : prendre en face l'impasse des Jardins. Tourner à gauche, puis traverser la D 126. Rejoindre La Parée.
  - 7 • Le chemin continue à travers champs et vignes pour aller rejoindre la côte au Port ostréicole de La Baudissière.
- Toute la côte est un site ornithologique classé réserve naturelle. Venir en hiver de préférence 2 heures avant la haute mer. Parmi les oiseaux en grand nombre, les bernaches cravants tête, cou et poitrine noirs, arrière-train blanc, les canards, les limicoles qui cherchent leur nourriture dans la vase : bécasseaux, courlis, huîtriers-pies...
- 6 • Revenir en passant par les hameaux de La Noue et de La Berquerie. Gagner ensuite La Poltière.
  - 5 • Traverser la D 126 pour entrer dans le bois des chênes et retrouver le centre de Dolus.

Découvertes environnementales et touristiques :

De nombreux chenaux et notamment ceux de la Baudissière ou d'Arceau, très typiques, méritent le détour. Les cabanes ostréicoles multicolores étaient autrefois entièrement noires. Pour les protéger des intempéries, les planches en bois murales étaient badigeonnées avec du gouddron qui restait après que l'on ait enduit la coque du chaland, pour la rendre étanche. À l'évènement des peintures marines, très résistantes, elles remplacèrent le coulard et donnaient cette physionomie si typique des ports ostréicoles.



Bihoreau gris

Découvertes environnementales et touristiques :

Le prieuré de la Perroche fut peut-être le lieu de rassemblement d'une colonie de premiers chrétiens. La chapelle, vestige d'un prieuré fondé sous le vocable de Saint-Médard au début du XII<sup>e</sup> siècle, est marquée de la croix de Malte. Ce prieuré fut saccagé en 1548 lors de la révolte des sarrasins contre la gabelle, restauré puis à nouveau détérioré pendant les guerres de religions. Son prieur fut assassiné en 1561. Il fut définitivement abandonné au XVII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui privé, il ne s'admirera que de l'extérieur.

A Dolus, l'église a été reconstruite en 1600 sur les ruines de l'édifice du XI<sup>e</sup> siècle. On y remarque un très beau retable du XVIII<sup>e</sup> siècle en bois sculpté.



Carte IGN TOP 25 : 1330 OT

## 15 DOLUS D'OLÉRON - PR 17 - Dunes et marais 12 km - 3 h

Situation : 8 km après le pont par la D 26

Ressources : tous commerces, restaurants, campings, hôtels

Départ : mairie de Dolus

Balissage : jaune, puis vert, puis jaune.

- 1 • Entrer dans le bourg et tourner à droite après l'église. Poursuivre à droite par deux fois et traverser la D 734. Continuer sur un chemin.
- 2 • S'approcher à gauche d'une zone artisanale. Longeur sur 300 m la route de l'Écussière. Partir sur un chemin à gauche, passer devant l'écopole et tourner 2 fois à droite puis à gauche.
- 3 • A ce carrefour, raccourcis possibles : 10 km en continuant tout droit vers la Passe de Royan, 7 km en prenant à droite vers Beurvaipaire.) Longeur à gauche le Marais doux d'Avail. Le chemin entre en forêt. Au carrefour entre les maisons, tourner à droite.
- 4 • Traverser avec prudence la route et continuer dans la Passe d'Avail qui entre bientôt en forêt domaniale.
- 5 • Suivre à droite le sentier de l'Océan (ronds verts). Sur ce parcours, le bois de chênes verts courbés sous le vent résiste aux embruns et protège la forêt.
- 6 • Passer à droite devant le camping des Chênes verts puis repartir à gauche sur un sentier forestier. Juste avant le parking du Treuil, descendre à gauche (fin du balissage ronds verts) sur la plage et la longer jusqu'à La Perroche. Ancien prieuré.
- 7 • Traverser la route (jaune) et longer un canal du Marais de la Perroche. Passer sous une ligne à haute tension. 300 m après cette ligne, repartir à droite
- 8 • Le chemin s'incurve sur la gauche puis traverse la route Bussac-Saint André. 300 m après, tourner à droite. Par la route à gauche, gagner Dolus.

## DOLUS D'OLÉRON - PR 18 Les Chênes verts 5 km - 1h 15

Départ : Camping des Chênes verts, Passe de l'Écussière

Balissage : jaune puis ronds verts

- 6 • Partir à l'opposé de la plage, dans la Passe de Royan et traverser une route.
- 3 • Au deuxième carrefour de chemins, longer à droite le Marais doux d'Avail. Le chemin entre en forêt. Au carrefour entre les maisons, tourner à droite.
- 4 • Traverser une route et continuer dans la Passe d'Avail.
- 5 • Suivre à droite le sentier de l'Océan (vert) jusqu'au camping des Chênes verts.

Autres sentiers balisés en forêt :

Parcours sportif : 2 km

Départ : camping des Chênes verts, Passe de l'Écussière, repère 6.

Sentier des Écossais : 1,1 km

Départ : Le Jard, lieu-dit entre Vert Bois et Grand Village

Balissage : ronds bleus. Sentier linéaire d'accès à la mer, carte fiche 13, repère 6.

Sentier du Trilou : 1 km

Départ : Le Jard, lieu-dit entre Vert Bois et Grand Village

Balissage : ronds rouges. Sentier linéaire d'accès à la mer, carte fiche 13, repère 6.

Itinéraires exclusivement piétonniers.

## 17 ST-PIERRE-D'OLÉRON - PR 21 - Bois et vignoble - 10 km - 2 h 30

Situation : 13 km après le pont par la D 26 et la D 734

Ressources : Tous commerces, hôtels, restaurants, campings

Départ : La Menouillère (place, côté Nord du hameau)

Balisage : jaune

- 1 • Partir par la rue des Terres qui devient chemin. 250 m plus loin, tourner à droite pour regagner la route, puis continuer tout droit sur un chemin entre vignes et marais qui mène au Bois de La Martrière.
- 2 • Suivre le chemin en sous-bois pendant 500 m pour passer à l'entrée de La Fromagerie. Emprunter au nord-est la route de l'étang puis un chemin entre vignes et champs.
- 3 • A la Croix des Landes, traverser avec prudence la D 734 et poursuivre sur un chemin. Gagner à droite Saint Gilles, retourné prudemment la D 734 et continuer 400 m sur la route.
- 4 • Tourner à gauche par un chemin à travers vignes. Juste avant la Grossetière, prendre un chemin à droite. Tourner à droite puis emprunter le premier chemin à gauche.
- 5 • A la Missandrière, se diriger vers la Chefnadière. Traverser le hameau et bifurquer à droite vers La Menouillère en évitant La Biroire.

### ST-PIERRE D'OLÉRON - PR 22 - Le Bois de la Martrière - 5,5 km - 1 h 30

Départ au bois de la Martrière : accès depuis Saint Pierre d'Oléron, par La Menouillère, puis route de La Giboire.

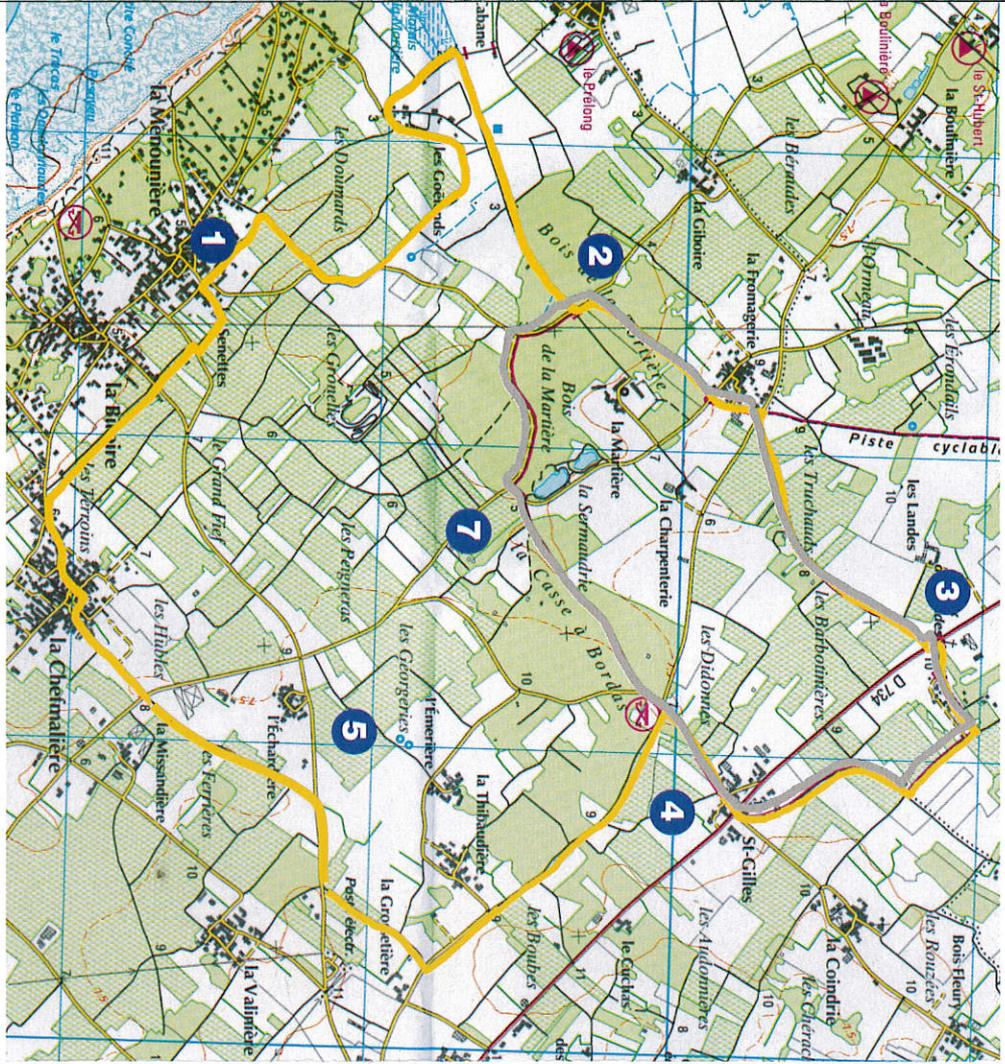
Balisage : blanc (tracé gris)

- 2 • Suivre le chemin en sous-bois pendant 500 m pour passer à l'entrée de La Fromagerie. Emprunter au nord-est la route de l'étang puis un chemin entre vignes et champs.
  - 3 • A la Croix des Landes, traverser avec prudence la D 734 et poursuivre sur un chemin. Gagner à droite Saint Gilles, retourné prudemment la D 734 et continuer 400 m sur la route.
  - 4 • Au carrefour, laisser le sentier jaune et continuer tout droit dans le chemin du bois de la Casse à Bordas.
  - 7 • Dans le virage de la route, on pourra s'écarter du sentier pour aller voir, à droite en franchissant des chicanes, les étangs de La Martrière, **site aménagé par le Conseil Général**.
- Revenir sur la route, et dans le second virage, pénétrer dans le bois de La Martrière. Par la route à droite, regagner le parking.

Découvertes environnementales et touristiques :

Ne manquez pas le **Port de La Coinière**, premier port de pêche du département et neuvième au niveau mondial, constitué d'une flottille d'une centaine de bateaux. Ses bons résultats sont dus à sa spécialisation dans la capture d'espèces nobles avec des techniques appropriées. A visiter en début d'après-midi pour assister au retour des bateaux et à la criée (tous les jours à 15h30 sauf samedis, dimanches et jours fériés). Sur le port, la chapelle et ses vitraux modernes méritent un coup d'œil.

A Saint-Gilles, au croisement de la route départementale : la cuiller de Gargantua, monolithe datant de la pré-histoire.



Carte IGN TOP 25 : 1330 OT

## 18 ST-PIERRE-D'OLÉRON - PR 23 - Dans les anciennes salines - 10,6 km - 2 h 30

Départ : office du tourisme  
Balisage : jaune

- 1 • Au passage piéton, à gauche rue de la bouline, puis rue Louis Barthou. On arrive face à la maison de Pierre Loti. Le balisage se poursuit à travers les ruelles pour rejoindre la route de l'Aiguille. La suivre sur 3 km à travers les anciennes salines.
- 2 • Bifurquer à droite en direction d'Arceau. 1 km plus loin, tourner à gauche sur un chemin empierré qui continue dans le marais. Gagner à droite Arceau.
- 3 • Prendre la 1ère rue à gauche des l'entrée du hameau et le traverser. On arrive près du Marais Camus (site aménagé pour les pêcheurs).
- 4 • Emprunter la piste cyclable qui rejoint La Boirie. Traverser ce hameau et prendre à gauche un chemin de terre qui regagne Rulong pour retrouver une partie du cheminement du début et regagner l'office du tourisme.

### ST-PIERRE-D'OLÉRON - PR 24 - Les bois de la Pierre Levée - 8,5 km - 2 h 15

Départ : lieu-dit "Pinturbat" D 734 (Partant de Saint Pierre, direction Dolus : traverser La Dresserie, Pinturbat est à 500 m après).

Balisage : jaune.

- 5 • Partir en direction de la ferme; tourner à droite puis à gauche. A l'embranchement, continuer à gauche sur un chemin qui s'incurve sur la droite et se dirige au sud-ouest vers La Baudonnière.
- 6 • Suivre la petite route passant devant la ferme puis continuer sur le chemin qui se présente longeant un camping. Tourner à droite puis à gauche pour entrer dans un bois.
- 7 • Avant les maisons de Marais Doux, partir à gauche et longer le marais. Repartir à droite en direction de La Nationnière. Traverser le hameau en conservant cette direction nord-ouest.
- 8 • Tourner à droite puis suivre à gauche la route d'accès au centre de vacances A.P.A.S. Traverser le hameau de La Jaudonnière et par bois et vignes, rejoindre le Petit Aubier. Repartir aussitôt à droite entre les vignes, passer près de Pierre Levée.
- 9 • Tourner à gauche vers Mouléron. Continuer sur un chemin qui contourne la ferme. Tourner à droite avant des bois et reprendre la direction nord-est vers Pinturbat.



Découvertes environnementales et touristiques :

La ville de Saint-Pierre d'Oléron, « capitale » de l'île, concentre plusieurs édifices intéressants. Autour du château de Bonnemie, ancienne demeure des Le Berton et datant du XVI<sup>e</sup> siècle, gravite toute l'histoire féodale de la terre de Bonnemie et de l'île entière. La lanterne des morts (XII<sup>e</sup> siècle), élevée au milieu de l'ancien cimetière, est un hommage rendu aux défunts. Citons aussi l'église avec son clocher hexagonal, la maison des aïeules où repose l'écrivain Pierre Loti...

Le musée de l'île d'Oléron, place Gambetta, constitue une excellente introduction à la découverte de l'île. Sa collection permanente présente l'évolution des hommes sur le territoire insulaire du néolithique à nos jours.

## 20 ST-GEORGES-D'OLÉRON - Dans la forêt domaniale des Saumonnards

Sentiers de l'Office National des Forêts, départs côté Boyardville :  
**Rond-point de la Plage**



J. M. Rieupeyrout

Parcours sportif des Saumonnards :  
2,4 km - 45 mn  
Balisage : flèches parcours sportif  
(en tirets rouges sur la cartel).

● Circuit du Fort Panorama : 3,1 km - 1 h  
même départ  
Balisage : ronds verts

● Circuit de la Galissonnière : 3 km - 1 h  
Parking des Saumonnards, au bout de la  
route forestière de Boyardville  
Balisage : ronds rouges

● Circuit de l'Océan : 6 km - 2 h  
Départ Boyardville - Rond-point de la plage  
Nous proposons ce circuit (vue sur Fort  
Boyard) qui réunit les deux précédents :  
Balisage : ronds verts, puis rouges, puis  
verts

Itinéraires exclusivement piétons.

Le Fort mauditi édifié par Vauban en 1701,  
puis le Fort des Saumonnards en 1810 sous  
Napoléon complètent les défenses de  
Rochefort. Ensuite, avec la construction du  
Fort Boyard, on ajouta le Fort Panorama  
aujourd'hui Centre sportif départemental.

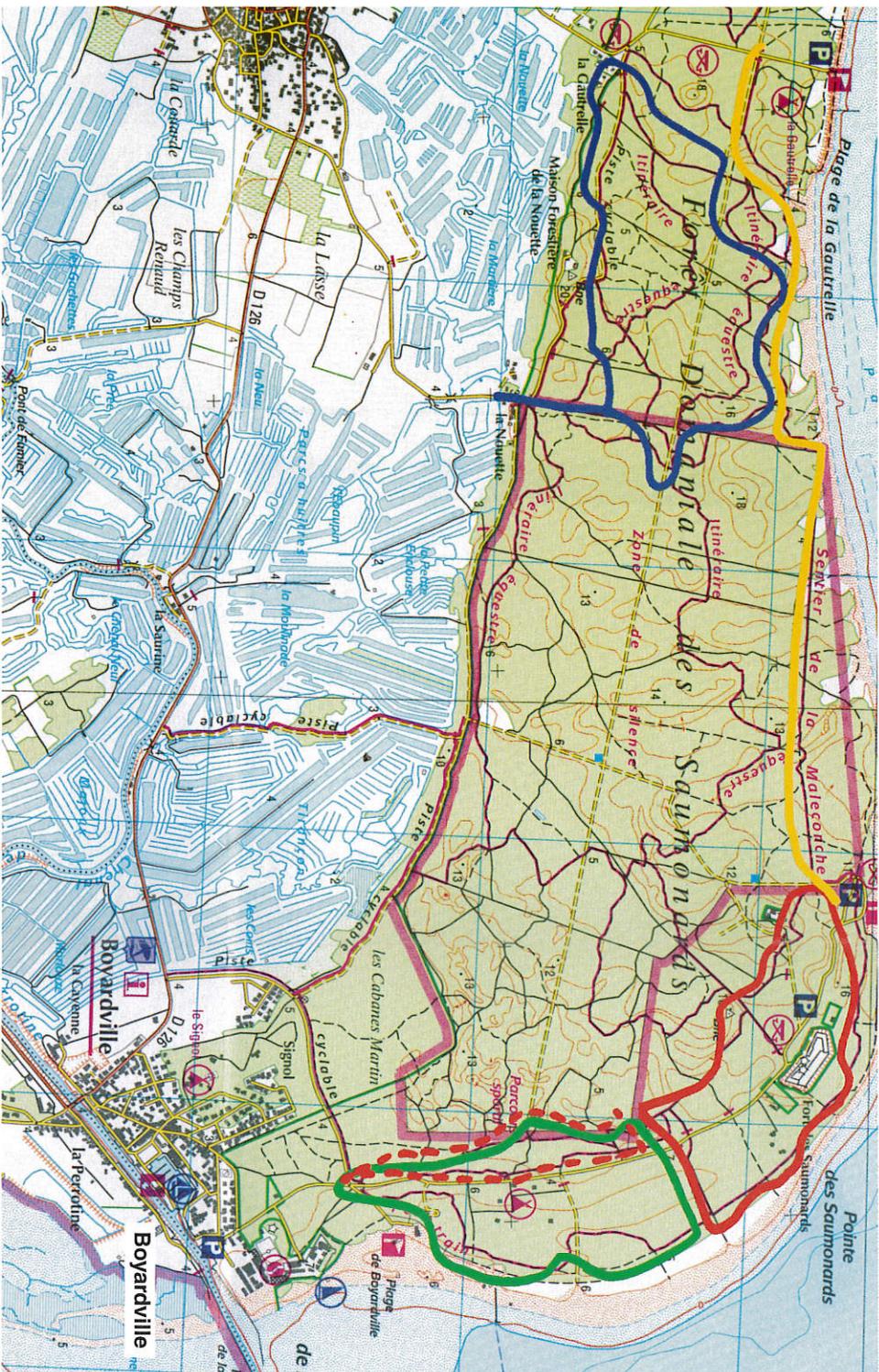
Sentiers de l'Office National des Forêts, départs à l'ouest de la forêt, au lieu-dit la Gautrelle :  
Situation : à 3 km à l'est de Saint Georges d'Oléron par la D 126

● Circuit du Fort Mauditi : 3,8 km - 1 h 20  
Départ : la Gautrelle, bar-restaurant à l'entrée de la forêt  
Balisage : ronds bleus

● Sentier de la Maleconche : 3 km - 1 h  
Départ : route de la plage, 500 m après la Gautrelle  
Balisage : ronds jaunes

Attention : sentier linéaire, prévoir le même temps pour le retour (par le même sentier, par la  
plage, ou, si on veut s'initier à l'orientation, par quelques-uns des nombreux chemins forestiers)

Itinéraires exclusivement piétons.



## 19 ST-GEORGES-D'OLÉRON - PR 26 - Le marais du Douhet - 8 km - 2 h

**Situation :** 20 km après le pont, par la D 26 et la D 734

**Ressources :** Tous commerces, hôtel, restaurants

**Départ :** Office de Tourisme

**Balises :** jaune

- 1 • Sortir du bourg par la Rue de la Seigneurie. Le chemin arrive sur une petite route. La suivre à gauche sur 100 m, puis bifurquer à droite.
- 2 • Partir à gauche. Emprunter un chemin à gauche puis une petite route vers les marais. Au carrefour, suivre le chemin à droite. On atteint la forêt littorale.
- 3 • Traverser la route puis rentrer en forêt. Partir à gauche le long de la plage jusqu'au Douhet. Passer derrière la capitainerie. Au pont, suivre la digue.
- 4 • Au coude du canal, le franchir et poursuivre sur la digue intérieure au marais du Douhet puis sur la digue du canal.
- 5 • Le quitter pour un chemin herbeux, en contrebas et atteindre le cimetière. Le longer à droite et rejoindre le bourg par la place de Verdun.

**Itinéraire exclusivement piétonnier.**

**Découvertes environnementales et touristiques :**

Le bourg de Saint-Georges-d'Oléron compte parmi les plus anciens de l'île. L'un des témoins est l'église romano-ogivale qui a été édifiée dans la première partie du XI<sup>ème</sup> siècle ; cette dernière ne comportait alors que la nef actuelle, à l'exclusion du transept, et était probablement fortifiée.

Elle a d'ailleurs été classée monument historique dès le 27 septembre 1931. A une période récente et plus précisément de 1960 à 1968, elle a pu être admirablement restaurée, retrouvant ainsi son vrai visage dans toute la sobriété et la pureté de ses lignes. Sa façade est caractéristique de l'art roman saintongeais.

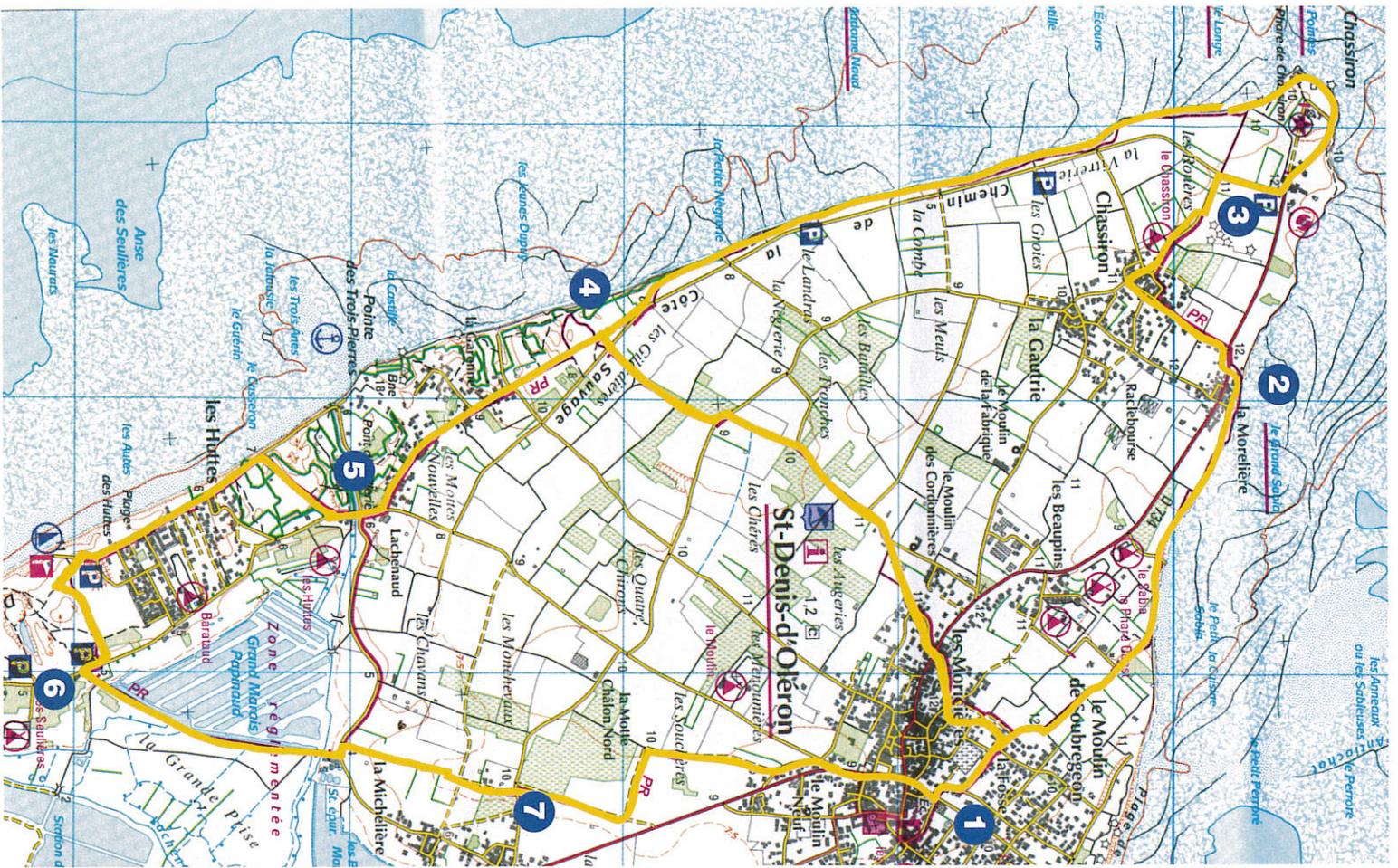
Vous pourrez aussi admirer le bâti architectural de nombreuses demeures praciennes entourant l'église et le jardin public avoisinant et notamment les châteaux « Fournier » et « Briquet ». De part et d'autre du monument aux morts, deux anciennes tombes rappellent que nous sommes sur l'emplacement du cimetière médiéval du bourg.

Derrière les dunes, abrités des vents du large, se trouvent entre les marais et les vignes de nombreux bourgs et hameaux très caractéristiques : Chaucre et ses vennes tortueuses qui demeure un des plus typiques villages oléronais, Souzelle, autrefois capitale du sel en Oléron, Boyardville, ancien point de transit maritime avec ses ports de plaisance et pêche, Plaisance et le port du Douhet, Domino et sa haute dune boisée.



Carte IGN TOP 25 : 1330 OT





Carte IGN TOP 25 : 1330 OT

## 22 ST-DENIS D'OLÉRON - PR 28 - Le phare de Chassiron - 15,5 km - 4 h

**Situation :** 25 km après le pont, par la D 26 et la D 734

**Ressources :** tous commerces, hôtels, restaurants, campings

**Départ :** Parking René Féi

**Balissage :** jaune

- 1 • Emprunter la rue des jardins, puis la rue du moulin de la Fosse en cheminant au milieu des jardins et des haies de tamaris. Longer à gauche la côte sur le sentier du littoral.
- 2 • Après la Morelière, traverser la D 734 et atteindre le hameau de Chassiron. Tourner à droite entre les maisons et se diriger vers le phare.
- 3 • Tourner à droite pour faire le tour de la pointe du phare de Chassiron, puis cheminer en haut de la falaise. Situé sur l'herbe rose d'abord, le chemin, à deux pas de la route, passe entre les buissons d'arroches marines, de tamaris et de peupliers nains aux feuilles argentées.
- 4 • Le chemin touche la route côtière puis repart à droite entre les dunes. Il revient à gauche pour finir dans l'alignement d'une petite route (lieu-dit La Garenne) que l'on suit sur 600 m, le littoral à hauteur de la Pointe des Trois Pierres n'étant pas accessible.
- 5 • Franchir le Port d'Ar (débordé de Pont de l'Artilleriel) et tourner à droite sur un chemin en direction de la mer. On pourra au choix marcher sur la plage et remonter à la base nourricière ou suivre la rue du lotissement des Hutes. A l'extrémité du lotissement, la dune est protégée. Descendre alors en arrière-dune vers un parking. Suivre à droite sur 100 m la route littorale.
- 6 • Partir à gauche sur un chemin rectiligne traversant le Grand Marais Papinaud. Tourner à gauche sur une route et aussitôt à droite sur un chemin entre champs et vignes (piste cyclable).
- 7 • Suivre la piste cyclable en direction de Saint Denis d'Oléron. Traverser le bourg pour regagner le parking René Féi.

### ST-DENIS-D'OLÉRON - PR 29 - Les Gilardières - 9 km - 2 h 30

**même départ.**

**Même cheminement jusqu'au repère 4**

Au repère 4, traverser la route côtière et emprunter un chemin entre vignes et champs. Continuer en direction du moulin des Cordonnrières et virer à droite vers le bourg de St Denis.

**Decouvertes environnementales et touristiques :**

Le phare de Chassiron, érigé à partir de 1833 et inauguré en 1836, remplace le premier phare construit en 1680. Du haut de ses 46 mètres, vous apercevrez à l'horizon La Rochelle, l'île de Ré et à vos pieds les jardins paysagers.

Un espace muséographique aménagé dans la rotonde du phare propose une visite originale dont le double parcours retrace l'histoire de Lucien, dit « reste à terre ». Ce jeune naufragé vous conte sa son histoire, illustrée au moyen d'objets authentiques, de maquettes explicatives, d'images filmées, de témoignages... Vous apprendrez également à connaître la vie des hommes de la côte, véritables « paysans de la mer ».

A proximité, le phare d'Antioche, assis sur un écueil à plus de 2 km du rivage et d'une hauteur de 24 mètres, a été édifié dès 1925 pour mettre fin aux naufrages.

Les écluses à poissons sont des pêcheries construites par les oléronais. Quant à leur origine, on en faisait déjà mention au temps de Colbert. Des visites sont organisées, en fonction des marées, par l'Association de sauvegarde des écluses à poissons d'Oléron. Ne manquez pas non plus l'église romane et son portail classé monument historique.

## 21 LA BRÉE - PR 27 - Les trois marais - 5,5 km - 1 h 30

**Situation :** 23 km après le pont, par la D 26 et la D 734

**Départ :** Port du Douhet, entre La Brée et Saint Georges

**Ressources :** tous commerces, hôtel, campings, restaurants

**Balises :** non balisé

- 1 • Passer devant un bar-restaurant et longer le canal entre le marais du Douhet et le Grand Marais. Suivre la route dans le prolongement vers l'ileau.
- 2 • 200 m après l'ileau, tourner à droite sur un chemin le long du Bois du Petit Chemin. Prendre à droite (Nord-Ouest) le chemin des Cabanes Briquet.
- 3 • Peu après, partir encore à droite sur un chemin au coeur du marais jusqu'au Pont de l'Angle. Traverser la D 273 et continuer sur une petite route longeant le Grand Marais.
- 4 • Dans un virage, emprunter un chemin (privé) à droite pour rester en bordure du marais. Au parking de la Jonchère - Aire de loisirs : traverser à droite et longer la route dans l'espace vert boisé pour retrouver le parking du Douhet.

### LA BRÉE - Le sentier du Littoral - 3 km - 50 min.

**Départ :** plage de La Brée

**Attention :** sentier linéaire qui va jusqu'à Saint Denis d'Oléron.

**Pas de transport en commun**

**Découvertes environnementales et touristiques :**

Dans la Brée-les-Bains, découvrez le moulin « La Fontaine » non ouvert à la visite, de style à ongles du XV<sup>e</sup> siècle, abrité par sa calotte en tuiles de châtagnier, seul moulin de l'île à avoir conservé ses ailes et son mécanisme intérieur. A proximité, ne riez pas l'un des derniers marais salants oléronais en activité : le Grain de sel. Visites guidées par le saunier lui-même de juin à septembre.

L'église, en pierre de fer surmontée d'un campanile, a été construite par les habitants du village dans les années 1950.

**Itinéraires exclusivement piétons.**



Carte IGN TOP 25 : 1330 OT



J. M. Rieupeyrou

# TOUR PÉDESTRE DE L'ÎLE D'OLÉRON

## 24 1<sup>er</sup> JOUR : Port du Château d'Oléron - Port de Saint-Trojan : 9,5 km

Ressources: Tous commerces, hôtels, restaurants, campings - voir Maison du Tourisme

**Balissage :** pas de balissage particulier pour ce tour de l'île ; on emprunte quelques-uns des sentiers balisés. Le randonneur sera attentif à la carte et au descriptif.

### Port du Château d'Oléron - Port des Salines : 7 km

1 • Du Parking du port, partir ouest puis sud en direction du port d'Oléron. Suivre le chemin balisé jaune, sur 4,5 km. Emprunter le chemin du littoral, traverser prudemment la D26. Longer le chenal d'Ors et tourner à gauche sur la route (D 275) du Port des Salines.

2 • Laisser le balissage jaune (PR 12), partir à droite et avec un balissage ronds verts, (PR 15) se diriger vers le site du port des Salines.

Ces marais salants ont été créés en 1989, par la commune de Grand Village et le Conseil général en vue de réimplanter la culture du sel sur l'île. Le Port des Salines est inauguré en 1994. Aujourd'hui, c'est la Communauté de communes qui gère ce site classé Pôle Nature.

Un sentier d'interprétation, aménagé par le Conseil Général de Charente-Maritime, complète le site, invitant les visiteurs à lire et comprendre l'environnement paysager qu'ils observent le long du cheminement piétonnier.

L'écomusée conduit les visiteurs de cabane en cabane dans l'univers fabuleux du sel. Il invite le public à découvrir le fonctionnement d'un marais salant, les étapes de la récolte du sel, son utilisation et le commerce que l'on en faisait à partir de l'île d'Oléron.

Un parcours pédagogique ponctué de questions permet au jeune public d'explorer l'écomusée et ses collections de façon ludique. Le Port des Salines participe à un projet regroupant quatre pays européens portant sur le développement durable du tourisme dans les espaces salicoles atlantiques.

### Le port des Salines :

Tél./Fax : 05 46 75 82 28 • E-mail : [le.port.des.salines@orange.fr](mailto:le.port.des.salines@orange.fr)

Site Internet : [www.oleron-nature-culture.com](http://www.oleron-nature-culture.com) • Ouverture du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

Visite libre ou guidée. Promenades en barques. Animations. Marché de producteurs le mercredi.

### Port des Salines - Port de Saint-Trojan : 2,5 km

3 • Continuer le balissage vert qui passe en forêt durant 2 km. Traverser la route de la plage de Saint-Trojan, et prendre aussitôt à gauche le chemin balisé ronds bleus sur 500m en direction du port de Saint-Trojan.



Quant à l'histoire de l'huître, c'est une aventure de trois à quatre années.

Les huîtres adultes, alternativement mâle et femelle au cours de leur existence vont émettre dans les eaux réchauffées de juillet-août leurs produits génitaux et c'est au gré des courants que la fécondation aura lieu. Une femelle ne pondra pas moins de vingt à cent millions d'ovules, mais seulement quelques huîtres atteindront l'âge adulte.

Les jeunes larves ainsi formées nageront entre quinze et vingt jours avant de se fixer sur des collecteurs placés judicieusement par les ostréiculteurs.

Quelques mois après, afin d'éviter toute déformation de la coquille, les huîtres sont alors séparées de leur support (c'est le détroquage) puis mises en poches ostréicoles sur des tables que l'on aperçoit à marée basse en traversant les ponts de l'île d'Oléron et de la Seudre.

Après trois ou quatre années de travail et de soins attentifs, les huîtres sont sorties des parcs en mer pour être affinées dans les claires de Marennes-Oléron. Elles deviendront des Fines de claires, des Spéciales de claires voire des pousses en claires.

C'est au cours de cette période que l'huître s'affine et peut prendre une belle couleur verte en fixant un pigment naturel émis par une algue microscopique, la Navicule bleue.

Ultime étape, les huîtres sont conditionnées et emballées dans des établissements agréés puis expédiés.

Mais vous êtes sûrement impatient de déguster ces merveilleux produits : alors n'hésitez pas, en randonnant auprès des cabanes ostréicoles multicolores, arrêtez-vous. Les ostréiculteurs passionnés par leur métier vous le feront découvrir et pourront même vous « embarquer » pour une marée avec eux.

Marianne Perez



PRODUITS DE LA MER - © CMT 17 - E. Coeffe

## 23 L'OSTRÉICULTURE DE L'ÎLE D'OLÉRON

Si les chinois semblent avoir été les premiers à cultiver les huîtres et ce depuis des millénaires, en Europe l'ostréiculture date de deux mille ans environ.

La région de Marennes-Oléron qui s'étire de la rive gauche de la Charente à la rive droite de la Gironde est le plus grand centre de commercialisation des huîtres en France. On peut considérer que la moitié des huîtres vendues en France sont issues de Marennes-Oléron. Mais aujourd'hui Marennes-Oléron c'est aussi un millier d'entreprises ostréicoles et mytilicoles en Charente-Martinique.



BATEAU OSTRÉICOLE - © CMT 17 - A. Birard

## 26 3<sup>ème</sup> JOUR : Port de La Cotinière - Port de Saint-Denis : 27 km

Entre la Menouinière et Chauce, cet itinéraire emprunte différents chemins dans un secteur de dunes. L'emploi d'une boussole sera fort utile.

### Port de La Cotinière - La Menouinière : 6,5 km

- 1 • Faire le tour du port pour rejoindre la chapelle. Continuer la route côtière puis 1<sup>ère</sup> rue à droite, direction centre ville piéton. En face, passage de l'Avenir. Puis à gauche, à droite rue des Cleunes. A l'école, tout droit, rue de la Miette, à droite rue du Cluzeau. Prendre en face le chemin qui s'en va nord-ouest, jusqu'à la **Chefmalière**.

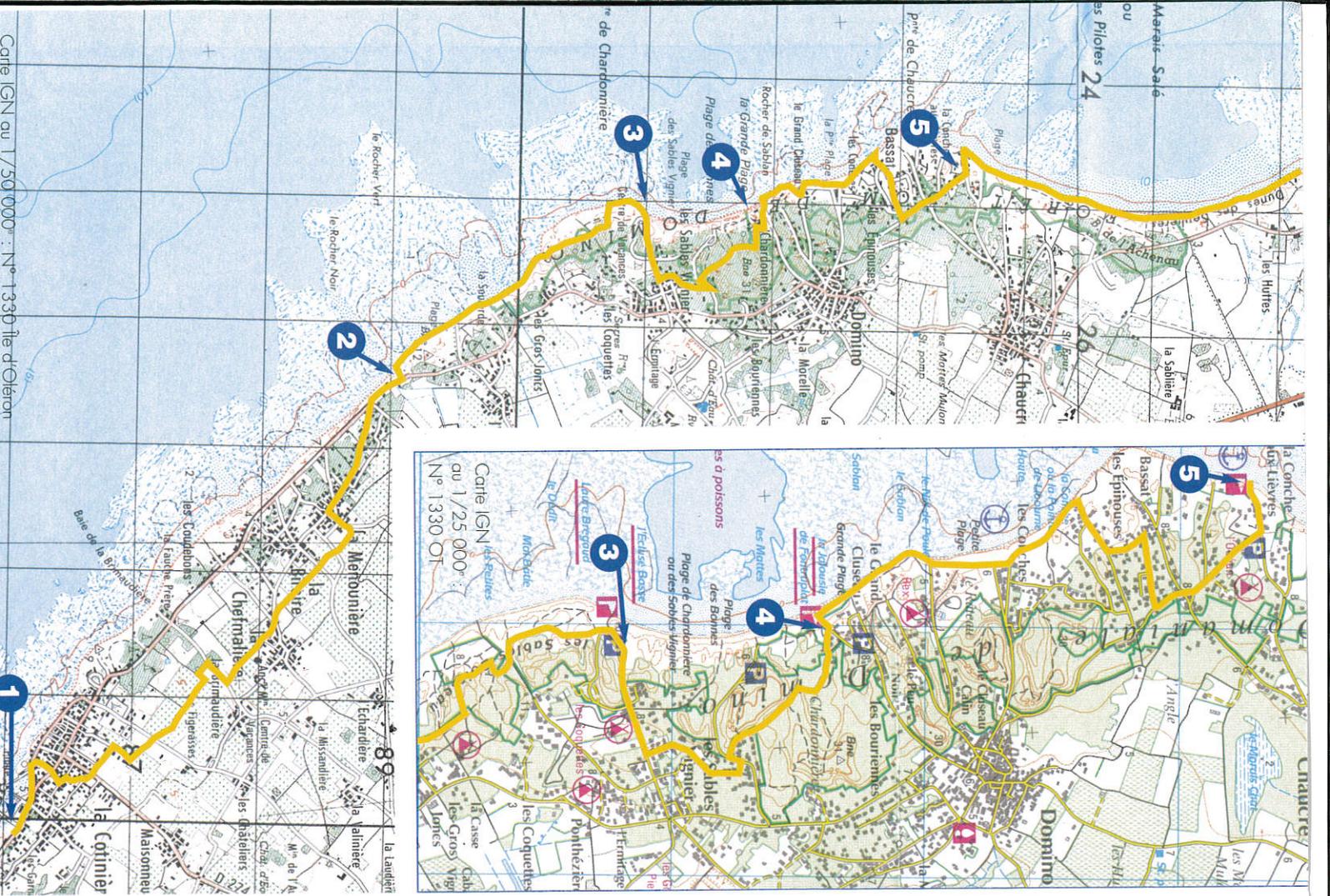
Au croisement des routes, rue des Prés et 1<sup>er</sup> chemin à droite pour suivre le balisage jaune jusqu'à la place de **La Menouinière**. A droite, rue de la sablière. Au bout, à droite. A 300 m, parking des Placelles.

### La Menouinière - Chauce : 7 km

- 2 • Retourner sur la plage, la longer sur 1 km, jusqu'au canal de Ponthezrière. (gros cube en béton, regard). Sortir à cette passe enrochée. Au parking vélos, prendre à gauche petite sente au plus près du grillage, passe près d'un haut grillage. Continuer nord-ouest. Le sentier longe les propriétés, passe derrière le camping les Gros Jons, vire à gauche. On arrive à un chemin grillagé des 2 côtés. Continuer Ouest, puis nord-nord-ouest - azimut 340° (tous les sentiers de gauche regagnent la plage). On arrive à une passe. Vire à droite et aussitôt à gauche. Continuer sur ce chemin jusqu'au Parking des **Sables Vigniers**.
- 3 • Du parking, partir est par la route, jusqu'à l'Allée du Capitaine Vignier que l'on emprunte. Prendre le passage étroit, entre deux grillages, à côté du n° 209. Il devient route et débouche face aux maisons. Prendre à gauche sur 50 m, et à droite, le long des propriétés. Suivre le chemin de droite sur 250 m. 100 m après un chemin, laissé à droite, tourner Nord puis nord-ouest - azimut 340° pour arriver aux maisons. Au n° 73, prendre le chemin de gauche qui rejoint le Parking de la grande plage de **Dominio**.
- 4 • Rejoindre la plage et la longer à droite sur 300 m. A la clôture du camping prendre en haut de la digue, un chemin qui aboutit au n° 584. Prendre à gauche puis à droite route jusqu'à un hôtel-restaurant. Continuer par un chemin à gauche, après le n° 467 bis, à droite, le chemin devient route, prendre à gauche l'allée du rocher vert, puis à gauche une route sur 500 m jusqu'au parking de **Chauce**.

### Parking Chauce - Chassiron - Saint-Denis : 13,5 km

- De Chauce au PR 28 : 3 km ; du PR 28 à Chassiron : 6,5 km ; de Chassiron à Saint-Denis : 4 km.
- 5 • Rejoindre la plage et la longer jusqu'au drapeau de l'école voile. Monter les escaliers et continuer sur le chemin. Celui-ci regagne à la barrière le PR 28 dont le balisage jaune vous mènera jusqu'à **Chassiron**.
- Ce tracé n'apparaît pas sur la carte ci-contre. Se munir de la fiche 22 et des la plage des Huttes, suivre le PR 28 pour parvenir à Saint-Denis (raccourcis possibles).**
- Continuer sur le PR28 jusqu'au Parking Fel de Saint-Denis puis regagner le port.



## 25<sup>e</sup> JOUR : Port de Saint-Trojan - Port de La Cotinière : 24 km

### Port de Saint-Trojan - Gaiseau : 5,5 km

L'extrait de carte IGN ci-contre étant à l'échelle 1/100.000<sup>e</sup>, il est conseillé de prendre le tracé précis sur la fiche 11, «La forêt domaniale» (PR 13) ; sur la fiche 12, «Une balade littorale» (PR 14) ; puis la fiche 11, «La forêt domaniale» (PR 13) jusqu'à son repère (2) ; la fiche 14 puis la fiche 15.

1 • Au port, suivre le chemin du littoral qui passe au club nautique pour rejoindre la digue Pacaud jusqu'à Novotel. Puis, par la plage, rejoindre le parking de Gaiseau.

### Gaiseau - Maumusson - Grand-Village : 8 km

2 • Suivre le balisage ronds verts direction sud, puis Ouest jusqu'à Maumusson (PR 13) (Possibilité de longer la plage direction nord à marée basse ou petit coefficient de marée jusqu'à la Cotinière).

Continuer par le balisage ronds verts en forêt, en direction générale nord.

3 • Rejoindre la route de la plage de Saint-Trojan, la longer à droite sur 300 m environ. Repartir à gauche vers Grand-Village (fiche 14 – PR 16).

### Grand-Village - La Cotinière : 10,5 km

Continuer le balisage vert jusqu'à la passe du Treuil (PR 17) ; descendre à gauche sur la plage.

4 • Longer la plage à droite (nord-ouest) et parvenir à la cale de **La Perroche**. Sortir au parking. Prendre à gauche pour passer devant le Prieuré, puis 1<sup>ère</sup> route à droite. On rejoint la piste cyclable. La prendre à gauche sur 500 m, jusqu'à la passe de St-Séverin. Tourner à gauche. A la barrière, prendre le chemin à droite. A la route, à gauche puis aussitôt, à droite par le chemin dans les dunes délimité par l'ONE. (bien rester sur le chemin, dures fragiles). Celui-ci vous mènera jusqu'au parking de la route de Maïha. Prendre à gauche la piste cyclable sur 650 m jusqu'au :

5 • port de **La Cotinière**.



LA POINTE DE MAUMUSSON - ©Michel Bernard/ECAV Aviation



Carte IGN au 1/100 000<sup>e</sup> : N° 138



LE PORT DE LA CÔTINIÈRE - ©CMT 17 - E. Coeffe



**27** 4<sup>ème</sup> JOUR : Port de Saint-Denis - St-Georges - Boyardville : 23 km

**Port de Saint-Denis - Le Douhet : 6 km**

1 • Du port, longer la plage et regagner le chemin du littoral qui vous mènera jusqu'à La Brée. Au bout, tourner à droite pour rattraper l'avenue des Accacias que l'on suit à gauche. Continuer à gauche par l'avenue de la Maltaiguille. A droite, rue Morrandeau qui passe devant le cimetière, à gauche, rue du Coq de Garde et au bout à gauche, route du Douhet sur 1 km. Rejoindre l'aire de loisirs de la Jonchère, la traverser par la gauche et longer la route, dans l'espace vert boisé, jusqu'au :

2 • port du Douhet.

**Le Douhet - St-Georges - plage Forêt Briquet : 7 km**

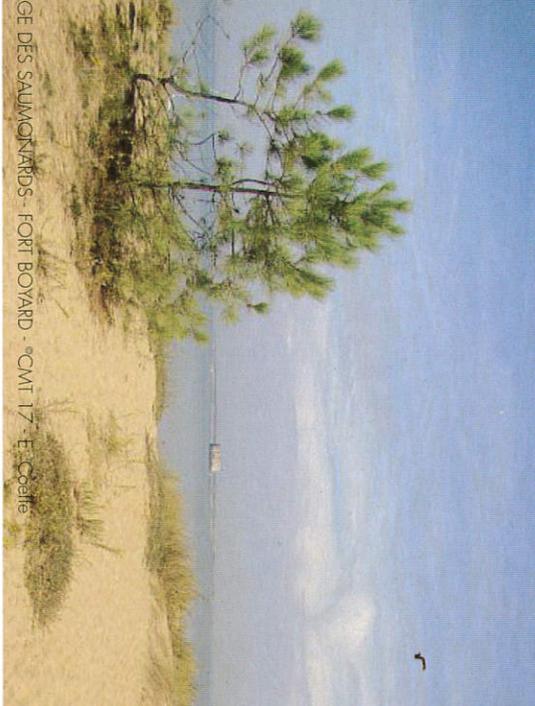
De là, nous vous conseillons un détour par Saint-Georges en empruntant le PR 26 (+ 7 km). Vous pourrez rattraper la côte à la forêt Briquet.

**Forêt Briquet - Parking des Saumonnards : 6 km**

3 • Suivre la plage (à marée haute, chemin dans les dunes) jusqu'au Parking de la Goutrelle. Quitter la plage pour suivre la route vers le sud sur 250 m et entrer à gauche dans la forêt domaniale. Emprunter le chemin balisé ronds jaunes (voir fiche 20), jusqu'au parking des Saumonnards.

**Parking des Saumonnards - Port Boyardville : 4 km**

4 • Vous pouvez :  
 - soit suivre la plage jusqu'à la jetée du chenal de la Perrotine,  
 - soit suivre en forêt le balisage ronds rouges puis ronds verts jusqu'à la route de la plage de Boyardville. Regagner le rond-point et suivre à gauche la piste cyclable. Continuer tout droit jusqu'au parking. Prendre, à sa droite, l'impasse de la plage qui vous mènera le long du chenal de la Perrotine jusqu'au Port de Boyardville.



## 28 5<sup>ème</sup> JOUR : Port de Boyardville - Port du Château : 14 km

### Port de Boyardville - La Baudissière : 7 km

- 1 • Longer le chenal jusqu'au Pont de la Perrotine et continuer en face, direction **Fort Royer**. Au Parking, rejoindre à gauche la plage et la suivre jusqu'à **Belleuve**. Au parking, partir ouest par la route que l'on suit sur 600 m ; elle tourne à gauche (sud) et passe le long des cabanons.
- 2 • Au pont du chenal d'Arceau, suivre Sud pour rattraper la route des huîtres. Tourner à gauche (sud est). Vous passez au site de la **Baudissière**.

### La Baudissière - Port du Château : 7 km

Après le camping Ostréa, regagner la plage.

- 3 • Aux Vviers d'Oléron, passer le pont de la Brande et aussitôt à gauche suivre le ballissage ronds verts qui vous mènera le long du chemin du littoral. (Bien rester sur le chemin) jusqu'à la plage du Château. A gauche, longer les remparts jusqu'à la Citadelle que l'on traverse et, par le chemin piéton, regagner le **Port du Château**.

Entre Boyardville et le Château d'Oléron, la Réserve Naturelle Nationale de Moëze-Oléron est un espace protégé (décret ministériel du 27 mars 1993 portant création de la réserve naturelle de Moëze-Oléron) d'importance pour les oiseaux migrateurs. Chaque année sont accueillis de nombreuses espèces d'oiseaux, par dizaines de milliers en hiver ; au printemps et en été, le bord de mer devient un habitat pour de nombreuses espèces qui y séjournent le temps d'une saison. Autres richesses, les dunes : elles concentrent une diversité d'espèces assez importantes (plantes, insectes, reptiles...).

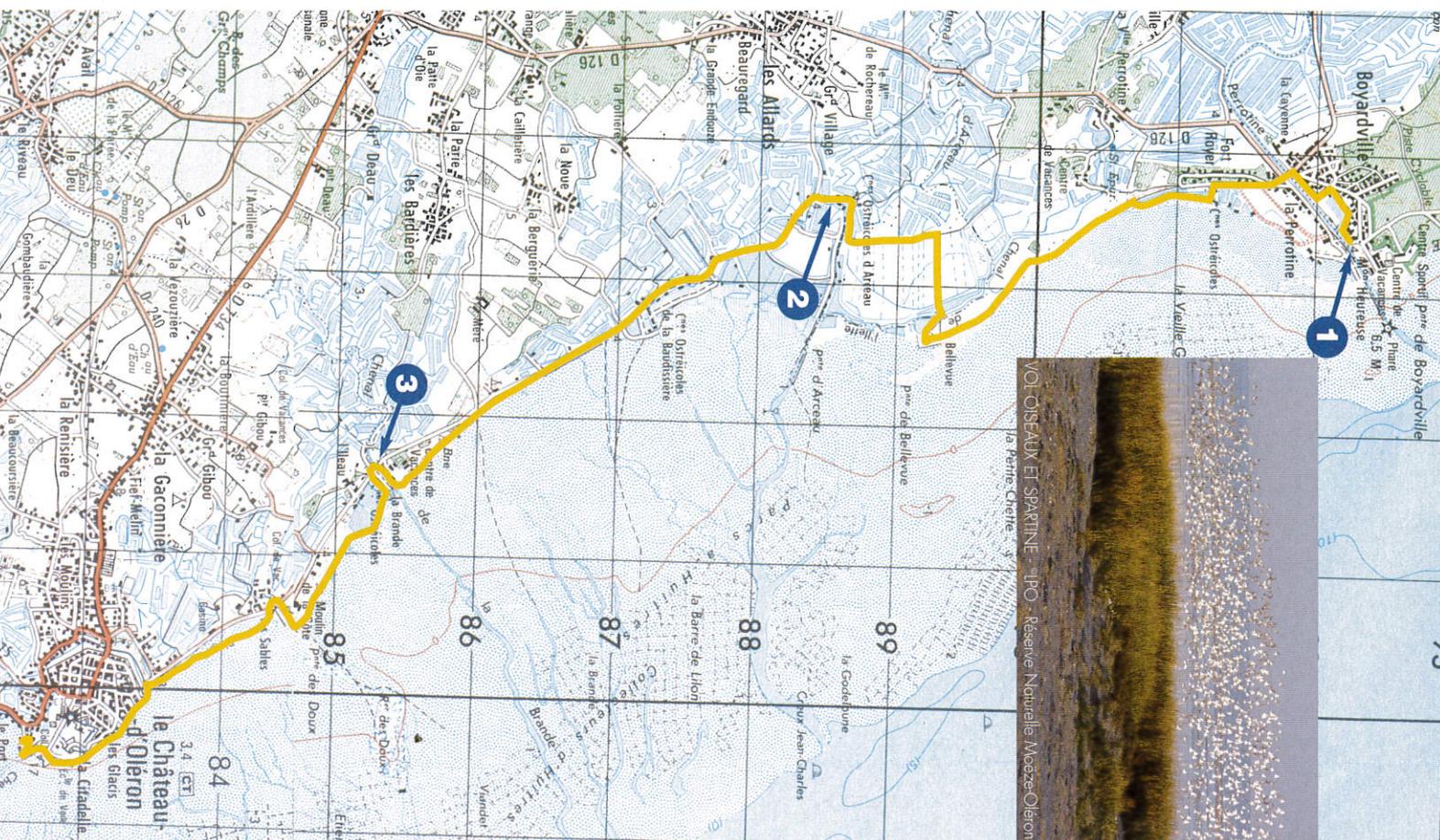
Ce patrimoine est à préserver ; merci de respecter les lieux. Toute cueillette et récolte interdites. Rester sur le sentier, ne pas descendre en bas de plage. Ne pas déranger les oiseaux.

Respecter les horaires suivantes en fonction des marées pour se balader sur ce sentier pour la partie « Réserve Naturelle Nationale » : Basse marée - 3 h et Basse mer + 2 h (en dehors de ces horaires, le dérangement est trop important!).

Pour plus d'informations, ou pour des visites guidées, écrire à : [m.moetze@po.fr](mailto:m.moetze@po.fr).



VOL OISEAUX ET SPARTINE - IPO - Réserve Naturelle Moëze-Oléron



BÉCASSEAU MAUBÈCHE - IPO - Réserve Naturelle Moëze-Oléron